

Vivre l'Église des Batignolles

Journal spirituel, théologique et participatif en temps de crise

N°19 – 28 avril 2020

Édito :

Faut-il « réussir » son confinement ?

Jean-Marie de Bourqueney

Notre société pousse à la réussite. Personnelle, professionnelle, économique... et même ecclésiale. Ne sommes-nous pas heureux (et même un peu fiers !) quand l'Église est en croissance ? Quand la participation au culte augmente et que les projets aboutissent ? Mais se posent alors deux questions fondamentales, celle de la définition de la réussite et celle de l'injonction à la réussite. Celle-ci est-elle obligatoire ?

Est-ce que « ma » réussite est « ta » réussite ? Il ne peut exister d'objectivité de la réussite, sauf peut-être en matière de résultats financiers d'une entreprise. Mais si l'on ajoute le facteur humain du bien-être des collaborateurs, la subjectivité s'introduit dans les beaux chiffres d'un bilan annuel. Je pourrais dire la même chose des Églises. Le risque de notre société est précisément de modéliser la réussite et le bonheur, de les définir pour tous et à la place de tous. Cette injonction peut devenir ce que certains appellent la « tyrannie du bonheur » ou encore, selon le titre d'un essai d'Edgar Cabanas et Eva Illouz une « happycratie ».

Aujourd'hui, cela devient particulièrement vrai. En période de confinement, « on » nous donne une

série de conseils : activités, santé, ressourcement (et j'y participe !), pédagogie, relations avec les enfants... les voisins... et la planète entière. C'est très bien ! Oui, mais... car il y a un « mais ». Est-ce que ces conseils ne deviennent pas des injonctions, et donc des culpabilisations si l'on ne répond pas à tous ces « conseils » ? Comme s'il fallait à tout prix « réussir », encore une fois, son confinement : être psychologue, pédagogue et compétent en mathématiques, français, histoire, biologie et économie pour nos enfants... et aussi être inventif dans les loisirs, la culture, la cuisine, le sport et la philosophie... Conseils, oui et encore oui ! Obligations et injonctions, définitivement non !

Pour autant, je reste convaincu, comme je l'ai dit dans une prédication très récente, que le bonheur reste le but de toute théologie et toute action d'Église (*vita beata* selon St Augustin). Oui, mais le bonheur, ce doit être le vôtre. Qui suis-je pour le définir à votre place ? Je continuerai donc à vous donner des conseils, des idées, mais jamais aucun dogme...



Méditer

Pourquoi faut-il que les autres soient différents ?

Jean Lievens, prêtre du diocèse de Liège

Pourquoi faut-il que les autres soient différents ?
Ce serait tellement plus facile
s'ils étaient tous identiques !
...enfin... s'ils étaient comme moi,
pensaient comme moi,
avaient mes goûts,
mon opinion,
puisque c'est la plus juste !...

Bon... on nous dit que nous sommes
complémentaires,
que nos différences nous enrichissent...
Moi je vois bien
que souvent elles nous énervent !
Qu'il est difficile de s'accorder !
C'est comme un puzzle avec trop de pièces :
on peut chercher pendant des heures
pour que certaines s'emboîtent !

Ah non :
tu ne nous as pas facilité la tâche, Seigneur,
en nous créant si différents !

- C'est vrai, dit Dieu.
Mais imagine
un monde où il n'y aurait qu'une espèce de fleur,
un seul chant d'oiseau,
où tous les fruits

auraient le même goût,
où tous les peintres
copieraient sans fin le même ciel
avec les mêmes couleurs !...

Imagine
qu'aucun savant
ne regarde les réalités
autrement que ceux d'avant lui :
le progrès serait impossible !...

Imagine
que tous les cuisiniers
préparent partout la même et unique recette :
qui ne finirait par dépérir ?...

Imagine
que tous les amoureux
chantent les mêmes mots d'amour à la syllabe près :
qui se sentirait aimé
d'une manière unique ?...

Non, dit Dieu,
être différent
n'est pas le problème...
Il faut juste
un peu plus de temps...
et un peu plus d'amour...



Recherche urgente d'un lieu de camp pour les éclaireurs

Les camps scouts devraient a priori avoir lieu cet été, mais avec des restrictions significatives. Les camps doivent notamment se dérouler en Ile-de-France. Les éclaireurs, qui avaient prévu de camper en Dordogne, se voient donc contraints de chercher un lieu dans notre région. Celui-ci doit avoir les caractéristiques suivantes :

- posséder un espace de forêt suffisamment grand pour accueillir les coins d'équipes, et des espaces dégagés pour les grands jeux.
- avoir accès à l'eau (potable) et l'électricité sur le lieu ou dans un environnement proche.
- avoir la possibilité de couper du bois (mort au moins) pour faire les installations
- avoir un lieu couvert à proximité permettant d'accueillir tous les enfants pour une nuit ou plus en cas d'intempéries.

Si vous connaissez un lieu qui réponde à ces critères et que vous connaissez le propriétaire (ou si vous l'êtes vous-même), merci de contacter Xavier Ranson : x.ranson@wanadoo.fr / 06 83 29 48 72.

Une paroissienne, qui a sans doute très bien lu mon édito « le vide est divin » (VEB n°16 du 21 avril), nous propose cette illustration que ce texte lui a inspiré... merci à elle

Appel Domiciliation

Pendant la période de confinement, l'équipe qui s'occupe de la Domiciliation a besoin de renforts. La Domiciliation, vous le savez, c'est le service de l'Entraide qui fournit une adresse à des personnes privées de domicile permanent et qui réceptionne leur courrier. Ce courrier leur est distribué d'habitude le mardi après-midi et le samedi matin, dans un local de la paroisse. La Domiciliation est fermée depuis trois semaines, le courrier s'accumule, et les domiciliés en ont besoin. Pour pouvoir réouvrir, il faudrait d'urgence quelques volontaires nouveaux, certains des bénévoles habituels ne pouvant être mobilisés à cause de leur âge, de leur état de santé, ou de leur éloignement.

La disponibilité requise est le mardi de 16h30 à 19h30 ou le samedi de 9h30 à 12h30, pendant le confinement, une fois ou plusieurs fois. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire : un bénévole expérimenté sera là et donnera les consignes. Des masques, des gants et du gel pour les mains sont fournis. Le motif "assistance à des personnes vulnérables" peut être invoqué pour déroger au confinement.

Si vous pensez pouvoir répondre à cet appel, merci d'appeler rapidement Florence et Daniel Lukacs (06 43 26 14 74).

En vous remerciant par avance de votre participation généreuse et solidaire.



Réfléchir : la laïcité (André Gounelle)

Nous vous proposons, en deux parties, des extraits d'un interview, faite par CC, sur Fréquence Protestante en 2005, du professeur AG. Ce qu'il dit résonne aujourd'hui de manière forte. Vous retrouverez l'intégralité de ce texte sur le site « Protestants dans la ville », animé par le pasteur Gilles Castelnau, bien connu à Batignolles : <https://regardsprotestants.com/partenaires/protestants-dans-la-ville/>

AG : Il y a un paradoxe dans la mesure où la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État a été faite dans un contexte polémique. La loi elle-même est une loi d'apaisement qui a essayé de réconcilier les Français et qui l'a passablement fait. Tout le long du siècle, petit à petit, les choses se sont arrangées. L'Église catholique a progressivement accepté la laïcité (En 1905 c'est Rome qui n'en voulait pas, alors que les évêques français lui étaient plutôt favorables). On pouvait avoir l'impression, il y a dix ans encore, que la commémoration de 1905 serait consensuelle. Bien sûr il y a eu des accrochages au sujet du problème de l'école, mais sans aucun rapport de gravité avec les luttes de la fin du 19e siècle et du début du 20e.

Voilà qu'on voit maintenant surgir des problèmes tout à fait nouveaux liés d'une part à l'installation massive de musulmans en France et l'apparition d'un islam de France et d'autre part à l'apparition d'Églises évangéliques (*evangelicals* en anglais), souvent de type ethnique qui n'entrent pas facilement dans le cadre de la loi de 1905. On prend dès lors conscience que cette loi était pensée en fonction du ou des christianismes (et dans une certaine mesure aussi du judaïsme). Le consensus auquel on était arrivé est à remettre sérieusement en chantier. C'est difficile car il y a une certaine atmosphère de passion autour de cette loi.

Il y a aussi des problèmes beaucoup plus fondamentaux.

- D'abord le problème communautariste.

Ce mot a très mauvaise presse et tout le monde le condamne. Il me semble que ces condamnations reposent sur un malentendu. Ceux qui condamnent le communautarisme n'ont jamais fait l'effort de lire les grands penseurs communautariens qui sont des anglo-saxons. La notion de communautarisme apparaît au Québec dans la mesure où le Canada se trouve aux prises avec les problèmes des Franco-Ontariens, des Québécois, Inuits, des Amérindiens et qu'il faut bien trouver une solution.

La tradition française est clairement universaliste. Le citoyen est le même partout et on doit appliquer à tous les mêmes règles, les mêmes lois sans faire de différence en fonction des opinions privées, des appartenances ethniques ou culturelles. Cette solution a des mérites et notamment celui d'assurer une très grande égalité. Mais elle pose un problème car elle ne rend pas compte des différences culturelles. Du coup, la République pose un individu qui a perdu toutes ses particularités.

En 1791 ou 92, le comte de Clermont-Tonnerre a déclaré à l'Assemblée nationale à propos du statut des Juifs, « il ne faut rien accorder à la nation juive et tout accorder à l'individu juif » Les Juifs sont des citoyens comme les autres. Déjà à l'époque, un certain nombre de penseurs ont répondu que si on refuse aux Juifs le droit de respecter leurs interdits alimentaires, de ne pas travailler le samedi, si on ne l'aide pas à respecter son culte et à transmettre sa culture, en fait on ne le respecte pas. On le fait passer par un moule qui ne lui convient pas.

Aujourd'hui, on vit une crise grave de société, crises sociales dans les banlieues. Notre société n'arrive plus à intégrer, à socialiser un certain nombre de gens qui font partie des groupes ou des classes défavorisées. L'école qui a longtemps rempli cette fonction ne le fait plus. Le service militaire qui la remplissait plus ou moins bien pour les garçons ne le fait plus non plus.

Ce sont en fait les groupes religieux qui, actuellement socialisent. On a beaucoup parlé des imams extrémistes, on oublie qu'à côté d'eux il y a beaucoup plus d'imams modérés qui ont probablement, sinon évité, du moins adouci un certain nombre de conflits. On oublie que dans les groupes ethniques venant des Antilles et d'Afrique, ce sont les petites Églises évangéliques qui assurent une certaine socialisation.

Bien entendu, il ne faut pas tomber dans ce que l'on caricature comme étant le communautarisme anglo-saxon - ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait juste - qui voit des communautés juxtaposées sans relations les unes

avec les autres. Mais des penseurs comme Taylor, Rolle et d'autres, disent qu'une société ne doit pas être seulement une communauté d'individus - règle de la France - mais une communauté de communautés. Personnellement je dirais une communauté de communautés et d'individus. Autrement dit que les communautés soient groupées. Savoir leur accorder la diversité et cesser de vouloir un citoyen qui soit partout le même. Un citoyen qui serait défini aussi par ses particularités propres, qu'il pourrait vivre en échange, en dialogue avec les autres. Ce problème est fondamental. Il se pose pour la société française, mais aussi pour l'Europe et pour l'ensemble du monde. Comment allons-nous vivre ce village global que nous sommes en train de construire à travers des disparités considérables.

- **Un second problème.** La laïcité doit beaucoup à la pensée du siècle des Lumières que je suis loin de rejeter, bien au contraire. Il vaut la peine de s'y référer. A la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle on voit apparaître la distinction que les penseurs anglo-saxons expriment à nouveau qui est celle entre le juste et le bon. Ils disent que le bon est la conception que l'on a de l'existence. Un bouddhiste, un musulman, un juif, un chrétien, un athée, un communiste, un socialiste, un homme de droite, n'ont de fait pas la même conception du bon. L'État n'a pas à s'introduire dans ce débat entre les diverses conceptions du bon, dans la guerre de valeurs. Par contre son rôle est de veiller à ce que l'opposition des valeurs, des idéologies ne dégénère pas en guerre de religions. Que l'on ne se massacre pas au nom de la conception du bien. L'État définit dans ce but des règles que l'on appelle désormais le « juste ».

Cette pensée est celle de la démocratie occidentale de type européen telle que nous la vivons. Cette conception a son mérite. Elle a néanmoins aussi une limite. Qu'on le veuille ou non, toute définition de ce qui est "juste" est marqué par une culture, par des héritages, des influences. On s'aperçoit bien que selon qu'une société a des racines bouddhistes, animistes, catholiques, protestantes, elle ne définit pas le "juste" de la même manière. Ces différences subsistent alors même que la foi religieuse régresse ou disparaît. Nous sommes souvent dans des sociétés post-chrétiennes. Mais

beaucoup de nos grands débats de société - pensons à la bioéthique, à la régulation des naissances - sont marqués par des problématiques et des orientations qui ont été celles de l'Église et du christianisme. Une société demeure animiste, bouddhiste, même si la religion a disparu. Les gens du 19e siècle poursuivaient le rêve, l'utopie, d'une universalité. Mais ils étaient victime de l'illusion qui faisait croire à leur époque, que la civilisation européenne était universelle. Ce qui les a poussés, à imposer à travers la colonisation, leur civilisation à des peuples qui pensent aujourd'hui qu'ils pourraient vivre selon d'autres choix culturels.

Dans un pays pluriculturel, pluri religieux comme le nôtre l'est devenu, la définition du « juste » ne peut pas être considérée comme intangible. A moins d'en faire une nouvelle révélation théologique. On doit donc ouvrir un immense débat pour redéfinir ensemble à chaque moment, ce qui est « juste ». Le rôle de la laïcité, ne devrait pas être le cas, comme cela l'a été historiquement, d'essayer d'éliminer les idéologies, les religions de l'espace public, mais d'organiser le débat entre elles. Donc de consulter, d'écouter, de mettre en relations, en veillant à ce que le débat ne devienne pas combat et ne soit pas organisé totalement par un des groupes. Il y a une redéfinition philosophique de la laïcité à opérer aujourd'hui, qui créerait une laïcité différente et qui ne serait pas un abandon de la laïcité.

CC : Dans le communautarisme à l'anglo-saxonne, des communautés coexistent sans lien entre elles, sans même parfois le lien de la langue nationale, qu'ils parlent très mal ou pas du tout. De plus, l'individu est tellement noyé dans sa communauté qu'il n'a plus aucun droit de s'exprimer librement.

AG : Ce sont effectivement les deux dangers du communautarisme, qui comporte, comme toute formule, ses points forts et ses dangers. Plus que les États-Unis ou l'Angleterre, je donnerai en référence le Canada, que je connais bien pour y avoir enseigné et où je vais souvent. Je ne dis pas qu'ils aient trouvé la solution idéale, mais il y a là une recherche pour que les droits de l'individu ne soient pas abandonnés dans le communautarisme - je

parlais tout à l'heure d'une « communauté de communautés et d'individus », pas seulement une « communauté de communautés ». Ils s'efforcent de créer systématiquement l'échange.

J'ai vu dans des écoles du Québec, des enseignants organiser autour des débats où chaque élève s'exprimait en fonction de sa religion et de ses valeurs. On leur apprenait à le faire sans s'agresser les uns les autres. Chacun avait son identité mais ce n'était pas une identité repliée sur soi-même. Le danger existe naturellement et le Canada y est sensible. A New York on ne trouve pas facilement un chauffeur de taxi qui parle anglais ! Toute formule a ses dangers et l'important est d'essayer de trouver des compromis. Je ne plaide pas en faveur d'une société communautarienne mais je plaide pour

un peu de communautarisme dans nos sociétés. Surtout en pensant qu'actuellement l'unité de notre société est en train de se défaire.

CC : En sommes-nous capables ? Que diraient aujourd'hui nos grands ancêtres protestants qui ont été, en leur temps, si enthousiastes de la laïcité et qui l'ont aidée à naître ?

AG : Je ne sais pas ce qu'ils diraient ou feraient. Mais je rappelle toujours le mot de Jules Ferry qui demandait qu'on ne choque pas les gens. « Tenez à vos élèves des discours qui ne choquent pas ». Il était certainement ouvert à une certaine pluralité, bien qu'il n'y ait certainement moins été que nous actuellement.

